

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Son Orateur, l'honorable Louis-René Beaudoin, dit:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur, et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leur devoir envers leur Reine et le pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandant que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable Président du Sénat répond:

MONSIEUR L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable, qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, Il lui accorde, et en toute occasion, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Elle de la manière la plus favorable.

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de l'ouverture de la vingt-deuxième législature. La situation actuelle nous permet d'espérer que le progrès de notre nation heureuse et prospère se continuera, pourvu que la paix se maintienne.

---

Tous se sont réjouis du couronnement de notre Reine bien-aimée. Son sens du devoir, son charme personnel et sa vie de famille heureuse ont assuré à Sa Majesté la vive affection de tous ses sujets, et ont raffermi notre attachement à la Couronne et aux traditions de notre régime constitutionnel de gouvernement.

A la suite de la mesure adoptée au cours de la dernière législature, Sa Majesté a proclamé les modifications aux titres royaux.

Il reste beaucoup à faire pour qu'une paix durable et permanente règne dans le monde. Mes ministres estiment donc qu'il serait imprudent pour les nations libres de relâcher leurs efforts en vue de mettre sur pied et de maintenir la puissance nécessaire pour décourager l'agression et ils se proposent de continuer à travailler à cette fin.

Nous avons tout lieu d'être satisfaits de ce que l'objectif des Nations Unies en Corée ait été atteint dans une large mesure, grâce au recours, pour la première fois, à une opération de police collective. Les agresseurs ont été repoussés, le combat a pris fin et un armistice a été conclu. Mon Gouvernement espère sincèrement qu'une conférence politique réussira finalement à rétablir la paix en Corée.

Le Canada a maintenu sa participation aux entreprises internationales favorisant le bien-être des humains et supprimant ainsi quelques-unes des causes de malaise et de bouleversement. On vous demandera d'approuver de nouvelles mesures d'assistance au titre des secours et du rétablissement, ainsi que de l'aide technique et du maintien de notre participation au plan de Colombo.

L'Alliance des nations de l'Atlantique-Nord a réussi jusqu'ici à prévenir l'agression en Europe. Mon Gouvernement considère toujours le Traité comme une des assises de la politique extérieure du Canada. La composition de la division aérienne du Corps d'aviation royal canadien en Europe est maintenant achevée. Les éléments de brigade de l'Armée canadienne jouent efficacement leur rôle dans les forces intégrées. La puissance navale du Canada va croissant.

Le commerce extérieur du Canada a atteint, au total, des niveaux sans précédent. Mais la pénurie de dollars a continué à sévir dans un grand nombre de pays et suscite toujours des difficultés à certains de nos exportateurs. Une nouvelle conférence des pays du Commonwealth, pour l'étude des questions économiques et financières, doit se tenir en Australie au début de l'an prochain.

On a prorogé pour une nouvelle période les concessions douanières négociées à Genève en 1947, à Annecy en 1949 et à Torquay en 1950 et 1951, sous le régime de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Mes ministres sont persuadés que la meilleure façon pour les nations d'assurer leur puissance et leur sécurité économiques consiste à recourir à des programmes plus libéraux en matière de commerce extérieur et de placements à l'étranger. Ils poursuivent leurs efforts en vue de la diminution graduelle des restrictions imposées au commerce.

Nous continuons à jouir au pays d'une prospérité générale, bien que des difficultés aient surgi dans certains secteurs de notre économie. Nos agriculteurs ont obtenu la plus forte récolte de blé, sauf une, de toute l'histoire du Canada. Les mises de fonds des particuliers ont atteint des sommets inconnus jusqu'ici. Le niveau de l'embauchage est élevé.

Même s'il se construit cette année plus de maisons que jamais auparavant, la population croissante du Canada exige une expansion continue en matière de logement. Vous serez appelés à étudier des mesures destinées à accroître les fonds disponibles aux fins d'hypothèques et à en étendre la source, de façon qu'un plus grand nombre de gens à revenus modiques puissent trouver de l'aide en vue de construire leur propre habitation.

Vous serez saisis d'une mesure tendant à modifier la loi des épizooties, en vue d'accorder une indemnité satisfaisante aux agriculteurs dont les porcs ont souffert du choléra.

Le régime d'assurance instauré au cours de la dernière législature à l'égard des bateaux et de certains agrès a été récemment amélioré et aide à faire face aux risques que présente l'industrie de la pêche. Mon Gouvernement s'efforce particulièrement d'accroître les débouchés pour les produits de nos pêcheries et de favoriser l'adoption de méthodes plus modernes en ce qui a trait aux pêches de la côte de l'Atlantique, surtout dans la province de Terre-Neuve où les méthodes ont le plus besoin d'être améliorées.

Depuis quelques années, l'importance stratégique du Nord canadien a augmenté de beaucoup. Cette région occupe dans l'économie du Canada une place de plus en plus grande et son rôle continuera de prendre de l'ampleur à l'avenir. Vous serez invités à étudier un projet de loi visant à modifier la désignation et l'orientation du ministère des Ressources et du Développement économique, et à définir les responsabilités du gouvernement en ce qui a trait aux affaires du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, y compris l'archipel arctique, et au bien-être des Esquimaux.

Vous serez appelés à modifier la loi sur les pipe-lines en vue d'assujétir à la Commission des transports toutes les sociétés autorisées à aménager ou à exploiter des pipe-lines interprovinciaux ou internationaux pour le pétrole ou le gaz.

La Commission de l'énergie de l'État de New-York a accepté un permis accordé par la Commission fédérale de l'énergie des États-Unis en vue de la mise en valeur de la part d'énergie dévolue aux États-Unis dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent. On espère qu'aucun litige, aux États-Unis, n'aura pour effet de retarder l'exécution de l'entreprise.

Afin d'aider davantage à accroître le bien-être social, des plans coordonnés de réadaptation des invalides sont en voie d'élaboration, de concert avec les provinces, et vous serez saisis, pour étude, d'une mesure visant à faciliter l'établissement, à l'échelle nationale, d'un programme fédéral-provincial d'assistance aux personnes complètement invalides.

Comme le prévoit la loi, vous serez appelés à étudier, cette année, un texte entièrement révisé de la loi des banques.

Le projet de loi tendant à la révision complète du Code criminel, dont l'étude n'a pas été terminée au cours de la dernière législature, sera soumis à votre examen.

Un comité de spécialistes en questions pénales a été chargé d'étudier les méthodes de libération conditionnelle et de remise de peines, puis de présenter un rapport sur ces sujets.

Les autres mesures qui seront soumises à votre examen comprennent des bills concernant les forces canadiennes; l'accord financier avec le Royaume-Uni; la frontière de l'Ontario et du Manitoba; la prorogation, pour une autre année, de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; et des

---

bilis tendant à modifier la loi sur la Banque du Canada, la loi sur les subventions aux municipalités, la loi sur les explosifs, la loi sur l'opium et les drogues narcotiques, la loi sur les douanes, la loi sur l'accise, la loi sur la taxe d'accise, la loi sur le contrôle de l'énergie atomique, certaines lois intéressant les anciens combattants.

*Membres de la Chambre des communes,*

Vous serez invités à pourvoir à tous les services essentiels, y compris notre défense nationale et l'exécution de nos engagements résultant de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique-Nord.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations et nous aider à nous rapprocher d'une paix véritable et durable.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Lambert, pour l'honorable sénateur Macdonald, présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion, il est—

Ordonné: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération mardi prochain.

Avec la permission du Sénat, et—

Sur motion de l'honorable sénateur Lambert, pour l'honorable sénateur Macdonald, il est—

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session forment un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.